

MASTER PARCOURS ERGONOMIE, ORGANISATION ET ESPACES DU TRAVAIL (EOET_FORMATION INITIALE, CONTINUE ET CONTRAT PRO)

« Intervenir dans les organisations sur les questions du travail, sous l'angle des enjeux de santé des personnes comme celui de l'efficacité des dispositifs productifs, telle est la visée de cet enseignement, professionnalisant. Cela passe par l'élaboration d'une posture, l'acquisition des connaissances et des méthodes nécessaires pour faire ce lien et, au final, le développement d'une pensée à la hauteur des enjeux, sociaux, économiques, sociétaux soulevés par la question du travail dans les organisations d'aujourd'hui. »

Nadia Heddad, responsable pédagogique.

CANDIDATURES :

Les candidatures s'effectuent entre mars et juin [via la plateforme eCandidat](#).

> Plus d'informations : [✉ master2ergo@univ-paris1.fr](mailto:master2ergo@univ-paris1.fr)

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Crédits ECTS : 120

Campus : Centre Broca (FCPS & IREST)

Présentation

Objectifs

L'enseignement de l'ergonomie dispense à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est organisé dans la perspective de préparer à l'exercice du métier d'ergonome en interne ou en externe et à intervenir sur les dimensions de l'organisation du travail susceptibles d'influer tant sur la

santé# des personnes que sur l'efficacité des systèmes productifs.

Ce master s'effectue en partenariat avec l' **École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette** et cela depuis 1992. A l'époque un DESS, il représente une des plus anciennes formations diplômantes en ergonomie.

Il donne accès au certificat « **ergonome junior certifié** » délivré par  **ARTEE (Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen)**.

Savoir faire et compétences

La formation dispensée dans ce master s'attache principalement à# donner aux futurs diplômés :

- * une compétence d'intervention (capacité à# coopérer avec les autres concepteurs, organisateurs et décideurs, à# mobiliser les ressources internes) ;
- * principalement orientée sur les questions d'organisation du travail dans la production et les services, en lien fort avec l'instrumentation de gestion pour aider à# l'orienter vers le soutien des opérationnels dans leur activité, c'est-à-dire en lien avec les exigences de performance qu'ils ont à# satisfaire ;

et avec le souci de penser ces questions dans l'espace, pour en appréhender la puissance de ressource et/ou de contrainte, tant en termes économiques pour les organisations que de santé# pour les personnes.

Les + de la formation

Plus de 80% des intervenants dans nos formations sont des professionnels du secteur.

Découvrez la vidéo de présentation de la formation enregistrée lors du salon de la formation continue du 26 mars 2022 :

Organisation

Contrôle des connaissances

L'ensemble des éléments constitutifs du diplôme fait l'objet d'une évaluation qui s'effectue en contrôle continu (évaluation tout au long de l'année). Un travail d'analyse (mémoire) peut être demandé et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

En cas de validation partielle, la réinscription est possible et une validation progressive du diplôme sur plusieurs années est envisageable.

Membres de l'équipe pédagogique

Responsable pédagogique :

Nadia Heddad, professeure associée

Gestionnaire de formation :

Assma Sy

 01 53 55 27 82

 master2ergo@univ-paris1.fr

Membres de l'équipe :

- * Michael Fenker
- * Sandro De Gasparo
- * Éric Hamraoui
- * Nadia Heddad
- * François Hubault
- * Marie-Christine Le Port
- * Alexandre Morais
- * Arnaud Tran Van

Admission

Conditions d'accès

L'accès à ce master est ouvert aux titulaires d'un master 1 ou d'un équivalent.

Une dispense des conditions d'accès (diplôme prérequis) peut être accordée dans certaines situations en cas de procédure de  **VAPP (validation des acquis personnels et professionnels)**.

La candidature se fait de manière dématérialisée via [la plate-forme eCandidat](#) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

La sélection des candidats se fait sur dossier, suivi par un entretien individuel devant une commission de sélection composée du responsable de la formation et de membres de l'équipe pédagogique. Le dossier d'inscription sera composé d'un CV, d'une lettre de motivation et de l'ensemble des documents attestant du parcours universitaire et professionnel du candidat.

La sélection vise à constituer un groupe, de sorte que les personnes sont choisies sur des critères qui concernent d'un côté leur qualité et leur motivation propre, mais aussi leur qualité relative à celle des autres personnes retenues, avec le souci de constituer ainsi la ressource propre à un travail collectif préparant au mieux au métier d'intervenant dans les projets où l'efficacité passe toujours par la convergence de points de vue divers.

Modalités d'inscription

Les candidatures s'effectuent entre mars et juin [via la plateforme eCandidat](#).

La rentrée se fera le 19 septembre 2022.

Public cible

Ce master est ouvert aux titulaires d'un master 1.

- * **En formation continue** : il est ouvert aux architectes, médecins du travail, ingénieurs, gestionnaires, préventeurs et par [VAPP \(validation des acquis personnels et professionnels\)](#), aux infirmier(e)s du travail, technicien(ne)s (méthodes, organisation, prévention), titulaires d'un diplôme d'université en ergonomie, notamment de Paris 1.
- * **En formation initiale**: il est ouvert aux étudiants(e)s issu(e)s du master 1 AES (Administration économique et sociale) de Paris 1 et aux étudiants(e)s architectes de 3^e cycle de [l'ENSA Paris-La Villette](#), celles/ceux issu(e)s d'autres masters 1 (SHS, économie, gestion) et aux étudiants(e)s issu(e)s de masters 1 d'autres universités

(psychologie, sociologie) et écoles d'ingénieurs ou de gestion.

- * Il est également accessible en **contrat de professionnalisation**.

Tarifs

En formation continue :

- * 8030 €.

Réduction sous conditions :

Tarif individuel et demandeur d'emploi : 6690 €

[N° RNCP : 34 081](#)

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2024

En formation initiale : Le montant de l'inscription est fondé sur les droits d'inscription de niveau master, fixé par arrêté ministériel chaque année.

Taux de réussite (session 2019-2020) : 100%

Programme

Organisation

Durée :

- 2 ans en formation continue

- 1 an en formation initiale et en alternance

Rentrée : 19 septembre 2022.

Rythme : 462h de cours réparties sur 14 semaines à raison d'une semaine par mois et deux semaines pour les mois d'octobre, mars, avril et mai.

Une journée rencontre se rajoute à ces heures. Cet évènement est organisé un samedi en février et vise à rassembler les promotions du master 2 et du DU d'ergonomie avec des anciens étudiants pour échanger sur des travaux d'étudiants, mais aussi des questions du métier d'ergonome.

Un séminaire thématique annuel est organisé sur 3 jours conjointement avec le diplôme d'université# « Ergonomie et écologie humaine » de Paris 1 dans le cadre de l'enseignement « Stratégie et questions d'entreprise ».

Les cours sont organisés en 1 an pour le cycle étudiant et en 2 ans pour le cycle formation continue. En formation continue, les semaines sont à répartir sur les 2 ans en accord avec l'équipe pédagogique de façon à être compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle.

S'ajoute à cela, un travail personnel pour le stage : un minimum équivalent temps plein 3 mois (90 jours) de stage réalisé en entreprise, en vue de la réalisation du mémoire.

Les enseignements sont structurés autour de 6 unités d'enseignement (UE) obligatoires.

Planning des semaines de cours :

- * Semaine 1 : 19- 23 septembre 2022
- * Semaine 2 : 10 - 14 octobre 2022
- * Semaine 3 : 14 -18 novembre 2022
- * Semaine 4 : 28 novembre - 2 décembre 2022
- * Semaine 5 : 12 - 16 décembre 2022
- * Semaine 6 : 9 - 13 janvier 2023
- * Semaine 7 : 6 - 10 février 2023
- * Semaine 8 : 27 février - 3 mars 2023
- * Semaine 9 : 13 - 17 mars 2023
- * Semaine 10 : 27- 31 mars 2023
- * Semaine 11 : 17 -21 avril 2023
- * Semaine 12 : 22 - 26 mai 2023
- * Semaine 13 : 30 mai - 1 juin 2023 (séminaire)

* Semaine 14 : 7- 9 juin 2023

Journée rencontre : 11 février 2023

Lieu : 21 rue Broca, 75005 Paris (sauf la semaine n° 7 : École Nationale d'Architecture de Paris La Villette)

Master 2 Professionnel Ergonomie, Organisation et Espaces du Travail (EOET_formation initiale, continue et contrat pro)

Semestre 3

UE1 Concepts et modèles d'analyse de travail	15 crédits
Dimensions spatiales, organisationnelles et économiques	28h
Intervenir sur les questions de travail, Modèles généraux	35h
Modèles et méthodes d'analyse du travail	31,5h
Synthèse et suivi avancement des projets de mémoire	10,5h
UE2 : Analyse, diagnostic et conception des situations de tr	15 crédits
Analyse des risques professionnels, concept et interv	31,5h
Approche des questions de santé mentale par le droit du trav	7h
Concevoir la démarche d'intervention	7h
Méthodologie d'analyse ergonomique du travail	35h
Physiologie et psychologie du travail	14h
Synthèse et suivi avancement des projets de mémoire	

Ergonomie et conception :
intervenir en conduite de projet 10,5h

UE2 Spécialités

8 crédits

Intervenir cadre de projet de
conception espaces de travail 31,5h
Intervenir dans le cadre de projet
de conception des IHM 1 17,5h
Intervenir dans le cadre de projet
de conception des IHM 2 14h
Intervenir dans le cadre de
transition économique 1 17,5h
Intervenir dans le cadre de
transition économique 2 14h
Synthèse et suivi avancement
des projets de mémoire 21h

UE3 Stratégie et questions d'entreprise

5 crédits

Logiques d'intervention et
stratégies d'entreprise 31,5h
Place du travail dans les projets 28h
Séminaire thématique annuel
d'ergonomie 21h
Synthèse et suivi avancement
des projets de mémoire 10,5h

UE4 Intervention dans un projet

15 crédits

Séminaire d'analyse
d'expériences : carte blanche 10,5h
Synthèse et suivi avancement
des projets de mémoire 10,5h
Tutorat indivisuel 7h

Semestre 4

UE1 Conduite de projet	2 crédits
Ergonomie et conception : intervenir en conduite de projet	21h